

# RÈGLEMENTS DU TOURNOI

## COUPE ZR 2019

- **3 PARTIES GARANTIES**
- **ENTRÉE GRATUITE SUR LE SITE DE COMPÉTITION**

**DOCUMENTS EXIGÉS :** LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION INFORMATISÉ DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DÛMENT REMPLIS AVEC L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS

RÈGLES DU JEU : CODE DE PÉNALITÉS SELON LES RÈGLES DE HOCKEY QUÉBEC

**RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES À L'ÉVÈNEMENT**  
AUCUN HORS-JEU NE SERA APPELÉ

### **2. DURÉ DES PARTIES ET PÉNALITÉS**

L'ÉCHAUFFEMENT EST À LA DISCRÉTION DE L'ÉQUIPE ET SE FAIT À L'EXTÉRIEUR DE L'ENCEINTE, LA PARTIE DÉBUTE IMMÉDIATEMENT À L'ARRIVÉE DES JOUEURS SUR LA GLACE.

2 X 12 MINUTES DE JEU NON-CHRONOMÉTRÉ SANS ARRÊT DE JEU, L'ARBITRE RELANCE UNE RONDELLE AU CENTRE APRÈS UN BUT, LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE DANS LEUR TERRITOIRE RESPECTIF AVANT LE « DROP ». SUITE À UN ARRÊT DU GARDIEN, L'ÉQUIPE EN DÉFENSIVE DOIT AVOIR SES DEUX JOUEURS DU CÔTÉ DE LEUR TERRITOIRE, L'ÉQUIPE EN OFFENSIVE RELANCE ALORS LEUR ATTAQUE. LA MÊME RÈGLE S'APPLIQUE POUR UNE RONDELLE DIRIGÉE À L'EXTÉRIEUR DE L'ENCEINTE, L'ÉQUIPE FAUTIVE RETOURNE EN DÉFENSIVE, POSSESSION À L'AUTRE ÉQUIPE

1. PÉNALITÉ DE 20 SECONDES À L'ÉQUIPE FAUTIVE, L'OFFICIEL REMET LA RONDELLE AU CENTRE (TERRITOIRE RESPECTIF, LIGNE BLEUE) LORSQUE LE JOUEUR A QUITTÉ LA SURFACE
2. SI UNE DEUXIÈME PÉNALITÉ EST APPELÉE LORS DE LA PREMIÈRE, L'ÉQUIPE EN AVANTAGE OBTIENT UN TIR DE PÉNALITÉ
3. SI ÉGALITÉ APRÈS TEMPS RÉGLEMENTAIRE, FUSILLADES EN ALTERNANCE, UN JOUEUR À LA FOIS. L'ÉQUIPE QUI COMPTE REMPORTE LE MATCH. POUR DEMI-FINALE ET FINALE (3 JOUEURS PAR ÉQUIPE)
4. TOUS LES JOUEURS DOIVENT PASSER AVANT QU'UN MÊME JOUEUR REVienne. TIRAGE AU SORT POUR SAVOIR QUI CHOISIT DE DÉBUTER OU D'Y ALLER EN DEUXIÈME.

CLASSEMENT DES ÉQUIPES : FORMULE SERA DÉTERMINÉ SELONN LE NOMBRE D'ÉQUIPE DANS LA CATÉGORIE (ROUND ROBIN OU DOUBLE ÉLIMINATION MODIFIÉ)

### **3. RÉCOMPENSES**

LES FINALISTES RECEVRONT UN SOUVENIR.

### **4. HORAIRE POUR L'ACCUEIL.**

POUR LA **PREMIÈRE PARTIE**, **TOUS LES RESPONSABLES D'ÉQUIPE** DOIVENT SE PRÉSENTER AU BUREAU DU REGISTRAIRE **30 MINUTES** AVANT LE DÉBUT DE LA PARTIE LES PORTES DE L'ARÉNA OUVRIRONT À 8H00. POUR LES ÉQUIPES QUI PROFITERONT DU SERVICE DE LOCATION DE CHANDAILS, ILS VOUS SERONT REMIS À CE MOMENT SOUS RÉCEPTION DU MONTANT PRÉVU À CET EFFET.

**5. OFFICIELS**

IL Y AURA UN OFFICIEL SUR PLACE À CHACUNE DES PARTIES.

**6. ÉQUIPE LOCALE, APPELATION N'EXISTE PAS DANS CE TYPE DE TOURNOI**

**7. CHANDAILS**

SI LES COULEURS DES CHANDAILS SONT SEMBLABLES, LES RESPONSABLE DU TOURNOI DÉSIGNERONT L'ÉQUIPE QUI DEVRA CHANGER. LE TOURNOI FOURNIRA DES CHANDAILS DE REMPLACEMENT, SI NÉCESSAIRE.

**8. INCONDUITE DE PARTIE.**

AUCUNE CONDUITE ANTISPORTIVE NE SERA TOLÉRÉE. TOUT JOUEUR OU RESPONSABLE D'ÉQUIPE EXPULSÉ D'UNE PARTIE, LE SERA POUR LE RESTE DU TOURNOI. L'ACCÈS À L'ARÉNA POURRA LUI ÊTRE INTERDIT POUR LE RESTE DU TOURNOI, SELON LA DÉCISION DU COMITÉ DE DISCIPLINE.

**9. RÉGLEMENTATION INTERNE.**

POUR TOUTE DISCUSSION POUVANT SURVENIR AU SUJET DES STATUTS DE RÈGLEMENTS INTERNES, LA DÉCISION DU COMITÉ ORGANISATEUR SERA FINALE.

**10. RESPONSABILITÉ**

L'ORGANISATION DU TOURNOI "LA COUPE ZR", NE SERA PAS RESPONSABLE POUR LES ACCIDENTS DONT POURRAIENT ÊTRE VICTIMES LES JOUEURS, LE PERSONNEL D'ÉQUIPES OU LES SPECTATEURS.

**11. SOLLICITATION.**

AUCUNE SOLLICITATION NE SERA AUTORISÉE À L'INTÉRIEUR OU À L'EXTÉRIEUR DE L'ARÉNA.

**12. LE TOURNOI SE RÉSERVE AUSSI LE DROIT DE DÉBUTER UNE PARTIE JUSQU'À 10 MINUTES AVANT L'HEURE PRÉVUE À L'HORAIRE.**

**13. TEMPS D'ARRÊT.**

UN TEMPS D'ARRÊT DE 30 SECONDES EST PERMIS À CHACUNE DES ÉQUIPES, À TOUS LES MATCHS.